



WEST AFRICAN POWER POOL
SYSTEME D'ECHANGES D'ENERGIE ELECTRIQUE OUEST AFRICAIN
General Secretariat / Secrétariat Général

**SIXIEME SESSION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU
SYSTEME D'ECHANGES D'ENERGIE ELECTRIQUE OUEST AFRICAIN**

**DECISION WAPP/41/DEC.28/10/11 PORTANT DESIGNATION DE TROIS
MEMBRES TOURNANTS AU SEIN DU CONSEIL EXECUTIF POUR LA PERIODE
D'OCTOBRE 2011 A OCTOBRE 2013.**

L'Assemblée Générale

CONSIDERANT la Décision A/DEC.5/12/99 du 22^{ème} Sommet de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO, tenu à Lomé le 10 Décembre 1999, relative à la mise en place du Système d'Échanges d'Énergie Électrique Ouest Africain (EEEOA) ;

CONSIDERANT la Décision A/DEC. 18/01/06 du 29^{ème} Sommet de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO, tenu à Niamey le 12 Janvier 2006, relative à la Convention portant organisation et fonctionnement de l'EEEOA ;

CONSIDERANT la Décision A/DEC. 20/01/06 du 29^{ème} Sommet de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO, tenu à Niamey le 12 Janvier 2006, accordant le statut d'Institution Spécialisée de la CEDEAO au Secrétariat Général de l'EEEOA ;

RAPPELANT l'Accord de Siège signé entre la République du Bénin et le Secrétariat de l'EEEOA ;

CONSIDERANT la Convention portant organisation et fonctionnement de l'EEEOA en date du 6 juillet 2006, notamment en ses Articles 1, 4,5 et 26 ;

CONSIDERANT la Décision WAPP/01/Déc.06/07/06 de la 1^{ère} Session de l'Assemblée Générale de l'EEEOA tenue le 06 Juillet 2006 à Cotonou relative à la Composition de l'EEEOA ;

CONSIDERANT la Décision WAPP/26/RES.29/10/09 de la 4^{ème} Session de l'Assemblée Générale de l'EEEOA, tenue à Accra le 29 octobre 2009, relative à l'augmentation du nombre des membres et à la création de sièges permanents au sein du Conseil Exécutif ;

CONSIDERANT la Décision WAPP/27/DEC.29/10/09 de la 4^{ème} Session de l'Assemblée Générale de l'EEEOA, tenue à Accra le 29 octobre 2009 portant désignation de trois membres tournants au sein du Conseil Exécutif pour la période d'octobre 2009 à octobre 2011;

CONSIDERANT la Résolution WAPP/105/RES.27/10/11 de la 16^{ème} réunion du Conseil Exécutif de l'EEEOA, tenue à Lomé le 27 octobre 2011, portant désignation de trois membres tournants au sein du Conseil Exécutif pour la période d'octobre 2011 à octobre 2013.

DECIDE :

Article 1 : Les trois (3) membres tournant du Conseil Exécutif pour la période d'octobre 2011 à octobre 2013 sont :

- 1) Compagnie Energie Electrique du Togo (CEET)-*Mawusi KAKATSI*
- 2) Energie du Mali -SA (EDM)-*Sékou Alpha DJITEYE*
- 3) Electricity Company of Ghana (ECG)-*Anthony GYAMPO*.

Article 2 : La présente Décision prend effet à compter de sa date de signature.

Article 3 : Le Secrétaire Général est chargé de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la mise en application de cette Décision.

Fait à Lomé, le 28 octobre 2011

Le Président



Engr. (Dr.) J.O. Makoju